



Monsieur Claude SCHWEBEL
Président de l'association
Vols Passion
24, rue de la Méchelle
90000 BELFORT
Tél : 06 62 55 39 18

Madame Monique THIEBAULT
19, Rue Du Pomme
70000 Saint en Chaux
Tél : 06 29 27 90 60

Belfort le 26 Mai 2019

Madame,

Suite à la nouvelle réglementation européenne (UE) 2018 /395 concernant les vols en Montgolfières, nous sommes dans l'obligation de déclarer nos plateformes de décollages pour des vols commerciaux.

Par la présente je me permets de vous demander l'autorisation d'utiliser la parcelle cadastrée 109 sur la commune de Pérouse dont vous en êtes propriétaire comme plateforme de décollage pour mon association « Vols Passion » en sachant que je pourrais inviter d'autres Montgolfières pour y décoller.

Je joins à ce document 1 copie, cadastre et carte détaillé de la parcelle 109.

Merci de remplir et de signer l'autorisation ci-dessous :

Madame Monique THIEBAULT, autorise l'association « Vols Passion » à utiliser le terrain correspondant cadastré 109 et comme terrains de décollage pour sa Montgolfière « Spider Balloon », des ballons amis peuvent également y décoller.

Signature des deux parties précédées de la mention : Bon pour accord

Madame Monique THIEBAULT,

Le président de l'association « Vols Passion »,

Bon pour accord
[Signature]

Bon pour accord
[Signature]

Fait à Saint en Chaux le 26/05/19 en 2 exemplaires